

5694

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille Siège : Métropole Européenne de Lille 1 rue du Ballon 59034 LILLE cedex	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole
--	---

Comité syndical du 26 février 2016

Porte à la connaissance
du public, par voie d'affichage

Délibération n°1-2016

du 16 MARS 2016 au 18 AVR 2016

Objet : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE MÉTROPOLE POUR LE COMPTE DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT AU TITRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015

Le vendredi vingt-six février deux mille seize à neuf heures trente, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de la Métropole en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Marc-Philippe DAUBRESSE, 1^{er} Vice-président.

Titulaires présents : 44

D. BAERT, S. BALY, P. BARRET, M. BORREWATER, N. BOURGHELLE-KOS, P. CANESSE, R. CAUCHE, G. CAUDRON, B. CORTEQUISSE, J. CRESPEL, L. DALEUX, M-P. DAUBRESSE, B. DEBREU, J. DELEBARRE, P. DELEBARRE, J-L. DETAVERNIER, A-L. DUBOIS, R. DUBUISSON, J. DUCROCQ, B. DUMORTIER, M. DUPONT, L. FOUTRY, P. GEENENS, C. GRAS, B. HAESBROECK, P. HOLVOOTE, D. JANSSENS, Y. LEFEBVRE, S. LEPRETRE, A. LINKENHELD, J-G. MASSON, G. MAYOR, H. MOENECLAËY, E. MOMONT, L. MONNET, R. MULLIEZ, C. PACAUX, D. PONCHAUX, E. RODES, T. ROLAND, J-C. SARAZIN, C. SARTIAUX, M. TONNERRE, D. WIBAUX

Suppléants présents : 27

F. BARISEAU, J-P. BEAREZ, A. BERNARD, C. BOUCHARTE, D. BOUREL, A. CAMBIEN, B. CHOCRAUX, R. GABRELLE, H. GADAUT, R-M. HALLYNCK, D. HAYART, A. HIBON, D. HUGOO, J-G. JACOB, C. KRIEGER, Y. LASSALLE, F. MELON, J-M. MOLLE, Y. OLIVIER, M-A. PICK, M. PIERRAT-FERAILLE, F. PRADALIER, L. ROHART, V. SIX, F. VERCAMER, F. VERDONCK, P. WAYMEL

Secrétaire de séance : Madame Hélène MOENECLAËY

Convocation adressée aux délégués du Comité Syndical le : 19 février 2016

Nombre de délégués en exercice : 60

Publiée le : 16 MARS 2016

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Rapport de Monsieur le Président

Par délibération n°1-2015 en date du 15 janvier 2015, le Syndicat mixte a approuvé la convention relative au programme de travail pour l'année 2015 entre le Syndicat mixte et l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, et notamment les modalités financières.

Par délibérations n°7-2015 du 6 février 2015 et n° 13-2015 du 25 juin 2015, le Syndicat mixte a fixé le montant de la subvention à l'Agence de développement et d'urbanisme à 1 000 000,00 € (un million d'euros).

Conformément à la convention, l'Agence de développement et d'urbanisme nous a adressé son rapport annuel.

Celui-ci retrace, en les détaillant, les actions menées pour l'accomplissement des missions et des travaux qui lui ont été confiés.

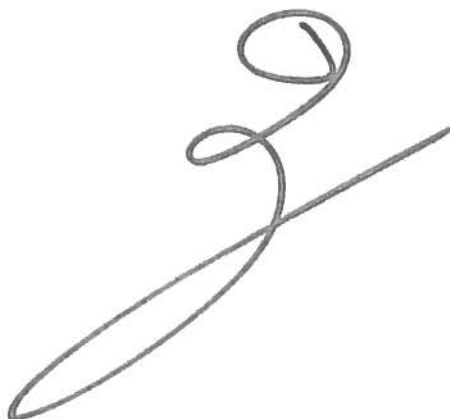
Considérant que le programme de travail a été correctement accompli,

le Comité syndical décide :

- D'adopter le rapport d'activités 2015 de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ;
- D'autoriser le versement du solde de 300 000,00 € (trois cent mille euros).

Adopté à l'unanimité

Damien CASTELAIN
Président du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole



LILLE, le 28 AVR. 2016

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

AFFICHAGE N° 5694

A la demande du Syndicat Mixte du SCOT, le Président de la MEL soussigné, certifie que la délibération n° 1-2016 du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole du 26 février 2016

Ayant pour objet Approbation du rapport d'activité de l'agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole pour le compte du syndicat mixte du scot au titre du programme de travail 2016

A été porté du : 16/03/2016 AU 18/04/2016

à la connaissance du public par voie d'affichage effectué au rez de chaussée de l'Hôtel de la métropole.

**Pour le Président,
La Chef de Service**



Anne
STIEVENART